



Chers collègues du siège,

Le syndicat national CGT-INRA s'adresse à vous à l'occasion des élections au conseil de département de la DICSDAR.

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de vos inquiétudes quant à votre devenir suite à la fusion INRA/IRSTEA.

Beaucoup s'interrogent sur leur fonctions, leurs missions et les conditions d'exercice de ces dernières, et rares sont ceux qui croient les belles promesses.

- Allez-vous conserver le même travail, ou bien allez-vous être contraints d'en changer ?
- Allez-vous continuer de travailler à Paris, ou bien va-t-il falloir partir à Saclay ?

A ces questions, les deux PDG de l'INRA et de l'IRSTEA apportent des réponses rassurantes. Ils nous garantissent que le siège du nouvel institut sera double.

Fort bien ! Ils ont garanti aussi qu'il n'y aurait aucune fermeture d'unité à l'occasion de la fusion. Super ! Sauf que... Il semble que les garanties facilement accordées par les PDG de l'INRA et de l'IRSTEA ne soient pas approuvées par tout le monde ! Le Haut Conseil à l'Evaluation (HCERES) dans son rapport publié en juillet 2018 donne un avis contraire :

"Les deux axes principaux d'action ont été la réalisation de la maîtrise d'ouvrage des chantiers engagés dans le cadre des CPER, et la mise en place d'une politique de maintenance. Cette dernière a été l'occasion d'une rationalisation de l'utilisation des surfaces. Cette rationalisation n'a toutefois pas pu aller jusqu'à la fermeture de sites avec des relocalisations, qui aurait pourtant eu du sens (principalement Nogent et Antony). Irstea gagnerait à réexaminer ces questions dans la perspective de la fusion avec l'Inra. "

Certes, ce n'est qu'un avis. Mais en ces temps de rigueur budgétaire, une question est légitime : qui sera le mieux entendu ? Ceux qui offrent des garanties ou ceux qui décident vraiment ?

Pour les personnels relevant de la DICSDAR de l'INRA, où qu'ils et elles se trouvent, ils et elles prennent connaissance en ce moment de la pré affectation qui a été décidée pour eux. Une pré affectation non négociée, sans que les personnes concernées n'aient même le droit de connaître l'organigramme cible, et sans qu'il leur soit accordé de pouvoir revenir en arrière (refus clairement exprimé par les 2 PDG lors du dernier CT).

La CGT se battra pour que les droits de chacun soient respectés, entendus et reconnus pendant ce processus de fusion à marche forcée INRA-IRSTEA. Pour que, suite à la procédure de pré-affectation individuelle, rien ne soit définitivement figé avant la création du nouvel institut, et que les agents puissent au final obtenir les postes qu'ils souhaitent, et non être forcés d'accepter celui qu'on leur a désigné.

C'est l'engagement que prennent les candidats CGT-INRA pour l'élection au conseil de département DICSDAR.

Votez CGT-INRA.

Election des représentants des personnels au Conseil de gestion de la direction chargée de la coordination des services déconcentrés d'appui à la recherche (DICSDAR)

Vote électronique ouvert du 20 juin 2019 à 14h au 27 juin 2019 à 14h (heure de Paris).

- [Profession de foi CGT-Inra](#)
- [Des élus CGT au conseil de gestion DICSDAR, pour quoi faire ?](#)